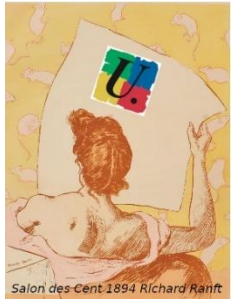


FSU INHA #09



Pourquoi se syndiquer c'est bon pour la santé ?

Pour l'honneur des travailleur-euses et pour un monde meilleur, se syndiquer, c'est bâtir un avenir fondé sur des valeurs.

Rentrée universitaire, début d'année civile, mouvement de grève ou simple période de questionnement sur ses droits au travail, chaque moment est opportun pour se rapprocher de sa branche syndicale locale. Se syndiquer, c'est disposer d'un outil pour ne pas être seul-e au quotidien, pour défendre ses droits et ses intérêts, faire face à l'arbitraire ... Un syndicat permet de construire le rapport de force pour gagner.

Les syndicats professionnels qui ont pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels permettent de construire sur le lieu de travail et au-delà un monde plus juste. Lors de la grève reconductible de mai-juin 2024 à l'INHA, ce sont les syndicats qui ont soutenu moralement et économiquement et qui ont encadré les revendications des grévistes. C'est donc par les syndicats qu'à l'échelle du monde du travail, il est possible de s'organiser.

Au vu des résultats des européennes et des législatives, il est important de se positionner et de s'engager à plusieurs échelles afin que la lutte locale pour la justice sociale rejoigne la lutte globale.

En somme, se syndiquer, c'est s'armer collectivement pour défendre les droits acquis et lutter pour un futur plus juste, alors renseignez-vous et rejoignez-nous !



DE L'ART DU DIALOGUE SOCIAL

Pour la première fois de son histoire, la bibliothèque de l'INHA a été très perturbée par une grève locale entre le 28 mai et le 7 juin dernier. Une des raisons motrices de ce mouvement était le sous-effectif chronique dans l'équipe des moniteurs-étudiants (ME) du Service des services aux publics. Sous-effectif chronique entraînant une surcharge de travail et des répercussions physiques et morales.

Le 7 février, les ME s'étaient adressés à l'ensemble du personnel de la bibliothèque pour leur faire part de leur situation. Ce courriel avait été

censuré (mais il est lisible dans le bulletin FSU précédent - #08). Autant dire que ce courriel est resté lettre morte.

Le 5 mars en CSA-FS, les représentants des personnels (RP) ont abordé le sujet en questions diverses. On les a écoutés...

Le 25 avril, à la demande des RP, deux déléguées des ME ont été reçues par la direction de la bibliothèque. On les a écoutées...

Les RP ont demandé l'inscription formelle de ce sujet à l'ordre du jour du CSA du 16 mai mais cela leur a été refusé sous prétexte que la demande était hors-délai (concept à géométrie très variable concernant les instances à l'INHA). Ils ont donc de nouveau abordé le sujet en questions diverses. On les a de nouveau écoutés...

Devant tant d'écoute, les organisations syndicales (OS) ont été obligées de déposer le 22 mai un préavis de grève reconductible à compter du 28 mai. Le délai entre le dépôt du préavis et le début effectif de la grève devait permettre à la direction d'ouvrir des négociations en vue de trouver des solutions et ainsi d'éviter la grève. Les OS ont été reçues le 27 mai en fin d'après-midi (!) mais aucune réponse satisfaisante n'est sortie de cette réunion. Devant tant de bonne volonté, la grève devenait inévitable.

Le lendemain, elle est devenue réalité. Le mouvement a été largement suivi mais la direction a osé ouvrir la bibliothèque de 14h à 17h avec 3 agents postés (au lieu de 10) sans communication des ouvrages des magasins fermés, sans espace patrimoine et sans rangement au fil de l'eau des ouvrages en libre accès.

DE L'ART DU DIALOGUE SOCIAL

(suite)

Les jours suivants, le même scénario s'est reproduit. Chaque jour, la bibliothèque a ouvert en mode dégradé au détriment d'un service public de qualité et de la sécurité des lecteurs, des personnels et des collections. Le but étant d'invisibiliser coûte que coûte le mouvement de grève.

La détermination des personnels n'en a pour autant pas été entamée. Une caisse de grève a été ouverte pour aider financièrement les grévistes. Une pétition de soutien a été lancée. À la fin du mouvement, elle avait recueilli plus de 1300 signatures. Preuve d'un soutien massif des usagers de la bibliothèque. Des actions symboliques ont aussi été menées : le 30 mai devant le Secrétariat général du Ministère de la Culture et le lendemain au Festival d'histoire de l'art à Fontainebleau.

Au septième jour de la mobilisation et face à la détermination des personnels, la direction a proposé aux OS une deuxième réunion de négociation pour le lendemain, 5 juin. Ce fut en fait la première véritable réunion de négociation. Ce qui a débloqué la situation. Les OS ont demandé à la direction de leur soumettre un protocole de fin de grève. Il faudra attendre le surlendemain à midi (!) pour le recevoir et en donner connaissance aux personnels afin de solliciter leurs avis. Le protocole est globalement bien accueilli. Après quelques amendements, il est signé dans l'après-midi du 7 juin. La grève prend fin.

Paradoxalement, la bibliothèque n'aura pas ouvert ce jour-là. Officiellement "en raison d'un mouvement social relatif à une catégorie spécifique de personnel". Officieusement pour pouvoir ranger la quarantaine de chariots d'ouvrages en libre accès qui s'étaient accumulés depuis 10 jours.

Parmi les avancées obtenues, outre un poste de ME supplémentaire, la DGS s'est engagée à établir un diagnostic sur l'organisation du service public après diverses réunions de travail avec les équipes. Réunions qui se sont tenues courant juin. Les propositions de modifications seront présentées le 5 septembre aux personnels et soumises à l'avis des RP en CSA quatre jours plus tard (week-end inclus). Avec un calendrier aussi serré, après un été olympique, cette rentrée s'annonce d'ores et déjà sportive !

Suppléments d'informations sur les instances du printemps

« Les représentants du personnel ne font pas leur travail » : c'est ce qui a été dit publiquement par le DG lors d'une réunion générale des personnels. Pourtant, ils et elles n'ont pas chômé lors du printemps dernier : CSA ordinaire ou extraordinaires les 16 mai, 4, 11 et 13 juin, CS le 14 juin, et CA le 19 juin, tout cela en même temps qu'un mouvement de grève inédit ayant mobilisé nombre d'entre nous pendant 2 semaines.

Ces divers CSA se sont penchés notamment sur la réorganisation du service du Patrimoine et sur la révision du décret statutaire de l'INHA.

Méthode similaire : aucune réelle concertation, information tardive et décisions verticales, au mépris de l'avis des collègues concernés et du malaise durable provoqué par cette réorganisation brutale.

Quelles conséquences ?

Au service du Patrimoine, notons que le poste de responsable des estampes modernes de l'INHA est actuellement basé sur le mécénat privé d'une fondation suisse, ce qui n'est pas sans poser

question. Une bonne nouvelle : la mobilisation a permis de prendre en compte la charge de travail sur la régie des expositions, un poste administratif a été requalifié de catégorie C en B et sera en partie consacré à un appui à cette fonction.

La refonte du décret suit son cours et a pu in extremis intégrer quelques-unes des remarques des représentant.e.s. Finalement, leur travail ne serait pas totalement inutile ?

Dates prévisionnelles des instances 2024

CSA exceptionnel	10 septembre 2024
CSA Formation spécialisée	17 octobre 2024
CSA	7 novembre 2024
Conseil scientifique	22 novembre 2024
Conseil d'administration	11 décembre 2024

Si vous souhaitez nous contacter pour une question, une information, une contribution, une adhésion, une seule adresse : bureau-fsu@inha.fr

